

CONDITIONS DE VENTE

APPLICATION DES PRIX

Les prix de ce catalogue sont des prix hors taxes

COMMANDES

Conditions de commandes

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions de vente et aux prix figurant sur le catalogue de l'année, à réclamer en cas de non réception.

Acceptation ou confirmation de commande

Le fait d'accepter ou de confirmer une commande n'implique, pour le vendeur, l'obligation de livrer que sous réserves de circonstances indépendantes de sa volonté ou cas de force majeure, tels que :

- intempéries, gelées, grèves et toutes autres calamités ;
- impossibilité de transport normal, etc ...,

La présente liste ayant un caractère purement indicatif et non limitatif.

A moins d'ordre contraire exprimé par écrit en passant commande, les articles manquants dans la force ou la variété demandée seront remplacés par ceux de la force, de la variété et du prix s'en rapprochant le plus.

Livraisons

Selon l'usage, les marchandises étant vendues et agréées à nos magasins voyagent frais, risques et périls de l'acheteur même si elles sont expédiées franco. Le destinataire est seul qualifié pour faire une réclamation auprès des transporteurs si les délais d'acheminement sont dépassés ou les colis détériorés.

Garantie de reprise

La reprise des végétaux fournis dépendant des soins donnés aux végétaux à l'arrivée, de la préparation du sol, des circonstances, de l'exécution de la plantation, ainsi que de nombreux autres facteurs qui échappent à l'autorité du vendeur, celui-ci n'en assume jamais la garantie. Aucune réclamation fondée sur la garantie des vices cachés ne sera reçue si elle n'établit pas le rôle du vendeur ou de ses préposés directs.

La responsabilité du vendeur ne peut être engagée qu'en cas d'échec de culture.

Réclamations

Tout refus de prendre livraison doit être notifié au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception envoyé dans les trois jours suivant la livraison pour être valable, compte non tenu des dimanches et jours légalement fériés. Un refus non notifié dans les délais ci-dessus précisés ne pourra recevoir aucun effet, quelque en soient les causes. Au cas où un acheteur aurait à se plaindre d'un lot de marchandise, il devra en retourner la totalité dans les mêmes délais, les frais de transport, aller comme retour, restant à sa charge.

PAIEMENT

Modalités de paiement

- a) Les factures sont payables net et sans escompte à trente jours de la date d'émission de la facture.
- b) Au-delà de quatre-vingt-dix jours pour les factures antérieures au 31 décembre (factures d'automne) et de soixante jours pour les factures postérieures au 1^{er} janvier (facture de printemps), leur montant sera majoré du taux d'escompte bancaire.
- c) L'acceptation de traites peut être demandée à l'acheteur dès réception de la facture. Elle n'a pas pour effet de déroger aux présentes modalités de paiement. Le refus d'acceptation après la livraison, entraînera pour l'acheteur l'application du paiement comptant du prix, frais et agios.
- d) En outre, en cas de tirage de traites effectuées dans des conditions du b), tous les frais et agios qui en seront la conséquence seront à la charge de l'acheteur tiré.
- e) Le paiement devra toujours avoir lieu ou sera réputé fait à MONTIGNY.

EN cas de contestation, le tribunal de commerce d'Orléans sera seul Compétent.

